



Communiqué de presse de la FSU Alsace

**Fédération  
Syndicale  
Unitaire**

**Alsace**

### ***Carte de l'Education Prioritaire : il en manquera à « la pelle »***

La France est un pays riche mais c'est pourtant l'un des pays où l'origine sociale influe le plus sur les résultats scolaires, et ce alors que la crise continue d'aggraver les conditions de vie de nombreuses familles. La FSU avait clairement demandé au gouvernement de donner un vrai coup d'accélérateur en faveur de l'éducation prioritaire.

Pour autant, les dotations décidées par le ministère sont loin de répondre aux besoins du terrain. Qu'en est-il dans l'académie de Strasbourg ?

#### **Une réforme sans moyens suffisants**

Dans notre académie, 21 collèges et réseaux d'écoles faisaient partie de l'Education Prioritaire. Dans la future carte de l'Education Prioritaire, ce nombre demeure inchangé. Parmi eux figureront 12 REP+ pour 9 REP, pourtant les besoins sont bien plus importants. Le rectorat lui-même a ciblé dans un premier temps 28 établissements susceptibles d'intégrer le dispositif REP + ou REP. Au final, seuls 21 d'entre eux seront labellisés. Pour nous, une quinzaine de plus mériteraient de figurer sur cette liste.

Certains établissements feront leur entrée dans le dispositif et cela se fera donc au détriment d'autres qui seront appelés à en sortir. La nouvelle carte de l'éducation prioritaire doit répondre aux besoins du terrain. Elle ne doit pas, dans un pays où l'Education est une priorité, être tributaire de contraintes budgétaires avec une vision à court terme. Pour la FSU, tous les établissements scolarisant un grand nombre d'élèves appartenant à des milieux sociaux-économiques défavorisés doivent pouvoir bénéficier d'une attention particulière en termes de moyens, de pédagogie, d'aide et de soutien. Nous revendiquons, comme mesure immédiate, une dotation supplémentaire de l'Etat pour permettre un élargissement de la carte des REP/REP + aux 28 établissements ciblés comme prioritaires.

Pour la FSU il ne faudra pas non plus oublier les écoles ne relevant pas d'un collège éducation prioritaire mais ayant un public rentrant dans les critères, quelques exemples Kléber à Mulhouse, Hirn à Colmar, Du Rhin et Schwilgué à Strasbourg et bien d'autres.

#### **Une fausse transparence**

La démarche retenue par le rectorat n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Le rectorat nous présente une trame qui se veut objective, construite sur des critères reconnus : poids des catégories sociales défavorisées, part des élèves en ZUS, taux d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, taux d'élèves boursiers. Cependant, le rectorat se refuse à communiquer le moindre élément chiffré qui permettrait d'apprécier la rigueur de la démarche. En effet, selon le poids accordé aux différents critères, on peut aboutir à des classements très différents. Cette fausse transparence nourrit les craintes de toute la communauté scolaire.

**La FSU appelle le Recteur à jouer cartes sur table et à renouer un véritable dialogue social.**

Strasbourg et Mulhouse le 26 novembre 2014

ENSEIGNEMENT

EDUCATION

RECHERCHE

CULTURE